

AMBASSADE DU BURKINA FASO
AUPRÈS DE
LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



Unité - Progrès - Justice

MISSION PERMANENTE DU BURKINA FASO
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES,
DE L'ORGANISATION MONDIALE DU
COMMERCE ET DES AUTRES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES À GENÈVE

N° 12-00048
dcBKS

MPBFG/AMB

L'Ambassade, Mission Permanente du Burkina Faso auprès de la Confédération Helvétique, de l'Organisation Mondiale du Commerce, de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève, présente ses compliments à l'Office du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme à Genève, et, a l'honneur de lui faire parvenir, ci-joint, les réponses du Burkina Faso relatives aux pratiques et réformes législatives et politiques significatives en faveur des femmes.

L'Ambassade, Mission Permanente du Burkina Faso auprès de la Confédération Helvétique, de l'Organisation Mondiale du Commerce, de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève, remercie l'Office du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme à Genève de son aimable coopération, et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération. *VP*

Genève le 13 MARS 2012

**Office du Haut-Commissariat
aux Droits de l'Homme
Genève**



AMBASSADE DU BURKINA FASO

